



GpM *life*

Construisons l'immobilier de demain

PRÉSENTATION DE NOTRE DÉMARCHE RSE



GpM

IMMOBILIER

—
GROUPE MARTEL

1. LA DÉMARCHE RSE « GpM life »

Nos engagements pour construire l'immobilier de demain

Depuis plus de 20 ans GpM immobilier bâti un immobilier à 360°, guidé par une profonde culture de l'innovation, de l'accompagnement et du service client.

À l'aube de l'année 2023, portés par nos valeurs historiques et par l'impulsion de notre direction, nous avons ouvert un nouveau chapitre de notre histoire en marquant un engagement, aussi durable que nos réalisations immobilières, en faveur de la transition écologique de nos métiers.

Un engagement fort et de tous les instants.

Un engagement envers nos clients et nos partenaires,
mais bien plus encore envers la planète et envers nous-mêmes...

Ainsi, notre démarche RSE « GpM life » est née et portera cette ambition. Celle d'inscrire GpM immobilier dans une logique de développement durable pour construire l'immobilier de demain, un immobilier à la fois innovant et responsable.

Une volonté matérialisée par plusieurs objectifs concrets, applicables aussi bien à nos méthodes de travail internes, à nos relations avec nos parties prenantes (clients, partenaires, fournisseurs...) et à nos projets et programmes immobiliers :

1. Construire et marquer notre engagement RSE
2. Concevoir l'immobilier de façon innovante et durable
3. Réduire notre empreinte carbone
4. S'engager et agir localement



2. CHRONOLOGIE DE LA DÉMARCHE

Étapes & Avancement



3. OBJECTIFS & PLAN D' ACTIONS

Version synthétique - 2024

AXE 1 : CONSTRUIRE ET MARQUER NOTRE ENGAGEMENT

1. Structurer et porter la démarche en interne

➤ **Se faire accompagner pour initier notre action**

Accompagnement du cabinet de conseil spécialisé « RSE Impact » pour poser les jalons de notre démarche : audit, définition de la stratégie, étude du périmètre, consultation des parties prenantes, recommandation stratégique et opérationnelle...

➤ **Mettre en place une gouvernance RSE interne**

Intégration de la RSE à notre organisation et à nos process de gouvernance interne (nomination d'un référent RSE interne, ajout de la RSE aux ordres du jour du Comité de Direction, mise en place de groupes de travail dédiés aux thématiques retenues...).

➤ **Former et sensibiliser nos équipes à la RSE**

Organisation de créneaux dédiés à la RSE (action, formation, sensibilisation, information...) pour l'ensemble de l'équipe.

2. Concrétiser et rendre visible notre engagement

➤ **Faire évoluer la marque et la charte GpM**

Intégration de notre engagement RSE à notre identité de marque et à nos éléments de communication.

➤ **Conduire un plan d'actions RSE annuel**

Mise en œuvre et alimentation d'un plan d'actions RSE issu des travaux et propositions du référent et des groupes de travail RSE, sur la base des axes d'actions ici présentés.

➤ **Promouvoir nos actions RSE**

Valorisation des actions engagées et à fortiori de la démarche RSE globale au travers d'un plan de communication dédié.

3. Construire autrement

➤ **S'ouvrir à de nouvelles façons de construire et d'habiter**

Veille active sur les innovations dans le secteur de la construction (éco-construction, matériaux bas carbone...), et sur les évolutions en matières d'urbanisme et d'aménagements durables.

➤ **Développer l'activité Rénovation**

Promotion de notre branche « Rénovation du patrimoine », activité offrant une réponse durable et adaptée aux enjeux environnementaux de nos secteurs de l'immobilier et de la construction.

➤ **Garantir des chantiers propres et sûrs**

Veiller à une bonne tenue de nos chantiers pour en limiter au maximum les impacts (production et gestion des déchets, bruit et autres nuisances...) et en assurer la sécurité.

4. Faire évoluer nos méthodes de travail

➤ **Améliorer notre environnement et nos conditions de travail**

Amélioration de notre environnement et de nos méthodes de travail pour optimiser la productivité et améliorer les conditions de travail de nos salariés dans l'objectif de conserver un niveau élevé de satisfaction au travail tout en favorisant l'attraction de nouveaux talents.

➤ **Promouvoir notre marque employeur**

Mise en avant de notre entreprise et de nos salariés à travers leurs méthodes de travail et leurs actions dans le but de développer notre marque employeur et de booster l'attractivité de notre entreprise.

➤ **Favoriser la cohésion**

Fédérer nos salariés et renforcer leur esprit collectif à travers des actions collaboratives et des temps d'équipe conviviaux.

AXE 3 : RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

5. Evaluer notre empreinte carbone

➤ **Réaliser notre Bilan Carbone**

Evaluation préalable de notre empreinte carbone via le « Diag Décarbon'Action » effectué en 2023 par la Coopérative Carbone (année de référence : 2022).

6. Rendre notre agence plus vertueuse

➤ **Améliorer nos locaux**

Optimisation de l'efficacité énergétique de nos locaux via des travaux d'amélioration et de rénovation, tout en justifiant et rendant visible notre engagement auprès de nos visiteurs et salariés.

➤ **Acheter et consommer responsable**

Mise en place d'une politique d'achat et de consommation interne (volet tertiaire) privilégiant des produits éco-responsables et un approvisionnement au plus proche de notre implantation (produits Made in France, fournisseurs locaux).

➤ **Limiter notre production de déchets**

Accompagnement et encouragement de nos salariés pour réduire leur production de déchets « tertiaires » au quotidien (limitation des impressions, promotion des éco-gestes...).

➤ **Réduire notre impact numérique**

Amélioration de nos pratiques numériques quotidiennes et optimisation du cycle de vie de notre parc informatique pour en limiter au maximum l'impact carbone (volume de données stockées, consommations énergétiques, réparation et recyclage du matériel...).

7. Limiter l'impact environnemental de nos activités

➤ **Soutenir la préservation de la biodiversité**

Mise en œuvre d'actions favorisant la préservation de la biodiversité, sur et en dehors de nos programmes immobiliers, afin d'en réduire et/ou d'en compenser au maximum les impacts négatifs.

➤ **Encourager des mobilités plus durables**

Promotion d'usages plus vertueux en matières de déplacements, que ce soit dans la conception et la réalisation de nos programmes immobiliers (intégration des mobilités douces et/ou décarbonées) ou dans nos déplacements professionnels (conversion de notre flotte automobile, encouragement à l'usage du train et du vélo, mise en place du covoiturage...).

8. Encourager les initiatives

➤ **Soutenir des acteurs engagés**

Identification et soutien d'organismes, d'associations ou de personnes partageant nos valeurs et nos engagements (environnement, sport, social, action locale...) via des actions de sponsoring et de mécénat.

➤ **Accompagner nos salariés volontaires**

Soutien des initiatives et des volontés d'engagement de nos salariés en leur offrant les moyens de participer à des actions à impact (dégager du temps sur leur temps de travail, mettre à disposition des moyens financiers et logistiques...).

9. Accompagner le développement local

➤ **Être un acteur de l'aménagement de notre territoire**

Collaboration avec les collectivités locales et les acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme pour favoriser l'activité et l'attractivité de nos territoires tout en assurant une intégration optimale de nos programmes immobiliers au sein des communes.

➤ **Favoriser l'économie locale**

Participation au développement économique local en privilégiant des prestataires et intervenants locaux sur nos programmes immobiliers et en s'engageant pour l'emploi et la formation (recrutement local, promotion de l'alternance, accompagnement des établissements scolaires locaux...).

La version détaillée du plan d'actions, contenant le détail de l'ensemble des actions mises en places et à venir est également accessible sur demande (sous réserve de l'accord de diffusion de notre direction).